

**SERVICE DES EXAMENS**

Lycée Français Jean Mermoz  
Route de Ouakam  
BP :3222  
Dakar (Sénégal)  
☎ 00 221 820 32 55  
✉ [examens@lyceemermozdakar.org](mailto:examens@lyceemermozdakar.org)

**NOTICE D'INSCRIPTION AU BACCALAUREAT GENERAL  
SERIES ES (Economique et Sociale), L (Littéraire), S (Scientifique)**

**CANDIDATS INDIVIDUELS**

**SESSION 2018**

**ATTENTION !**

**VOUS ALLEZ VOUS INSCRIRE AU BACCALAURÉAT**

**CELA RELÈVE DE VOTRE RESPONSABILITÉ**

**Ce document est donc à lire très attentivement et à conserver.**

POURQUOI ?  
POURQUOI ?  
POURQUOI ?



Pour la première fois, vous allez vous inscrire à un examen. Pourtant, cela n'a pas été le cas pour le brevet ou les épreuves anticipées. Pourquoi ?

Le baccalauréat comporte de nombreuses séries, spécialités et options, contrairement aux autres examens. Vous avez la possibilité de changer plusieurs d'entre elles.

Par exemple, vous étudiez l'anglais en LV1 mais vous pouvez le choisir en LV2 au baccalauréat.

C'EST QUAND ?  
C'EST OU ?



**C'est entre le 06 novembre 2017 à 10h00  
et  
le 01 décembre 2017 à 17h00**

Le montant des frais d'inscription s'élève à **146 000 FCFA**.



**Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.**

COMMENT CA  
MARCHE ???



L'inscription se fait au bureau des examens  
Pour cela, il vous faut votre relevé de notes des épreuves anticipées ou, pour les redoublants, le dernier relevé de notes où figure le n° d'inscription à reporter.  
Vous faites votre saisie.



**Toute anomalie doit être corrigée avant la date de fermeture.**  
**En cas de doute ou de problème, signalez-le au Bureau des examens**  
Une fois la saisie terminée, un numéro s'affiche à l'écran. Sinon, il faut recommencer la procédure.

Notez ici votre numéro de dossier d'inscription :

**L'établissement éditera une confirmation d'inscription qu'il vous remettra à la fin de votre inscription.**



MODELE DE LA SESSION 2013

**010332-1**  
N° inscription à conserver

**CONFIRMATION D'INSCRIPTION  
au BACCALAUREAT GENERAL**

**ACADEMIE  
BORDEAUX**

Titre : **MME**  
 Nom de famille : **B**  
 Nom d'usage :  
 Prénoms : **A**  
 Nationalité : **FRANCAIS**  
 N°(e) le : **24/**  
 à : **SARLAT-LA-CANEDA**  
 Département : **024**  
 N° national (INE) : **0405024396J**  
 Numéro inscription : **0308479369**  
 Adresse :

SESSION : **2013**

①

Ce document vaut inscription définitive à l'examen.  
Après signature, aucune modification ne sera acceptée.

**CERTIFIE EXACT,**

à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du candidat et du représentant légal  
si le candidat est mineur :

**PENSEZ À DATER ET À SIGNER**

②

N° Téléphone personnel :  
 Adresse électronique :  
 Catégorie de candidat : **INDIVIDUEL**  
 Etablissement/lieu géographique : **INDIV - SARLAT**

③

④

⑤

⑥

Série  
Enseignement de spécialité

LITTERAIRE (L)  
ARTS (A)

**- EST-CE LA BONNE SÉRIE ?  
- EST-CE LA BONNE SPÉCIALITÉ ?**

⑦

FRAN.LITTER.E  
FRAN.LITTER.O  
SCIENCES  
TRAV PERS ENC  
Série de l'année dernière : L ARTS

Epreuves anticipées

note obtenue 05 en 2011 aca : BORDEAUX subi par anticipation  
 note obtenue 09 en 2011 aca : BORDEAUX subi par anticipation  
 note obtenue 07 en 2011 aca : BORDEAUX subi par anticipation  
 note obtenue 11 en 2011 aca : BORDEAUX subi par anticipation

⑧

1ERE LANGUE VIVANTE  
2EME LANGUE  
ARTS  
EPS OBLIGATOIRE  
LITT. ETRANGERE LANG ETR

Options obligatoires

ANGLAIS  
ESPAGNOL  
ARTS PLASTIQUES  
EPS APTE (CCF)  
LANGUE VIVANTE ETRANGERE 1

**EN SÉRIE L : ATTENTION À LA  
LELE  
ICI, LA LELE EST EN ANGLAIS**

⑨

1ERE EPR. FACULTATIVE  
2EME EPR. FACULTATIVE

Options facultatives

NON INSCRIT  
NON INSCRIT

**LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION  
REPREND UNIQUEMENT  
LES ÉLÉMENTS QUE VOUS AVEZ SAISIS  
ET NON  
LA TOTALITÉ DES ÉPREUVES**

⑩

Communication des résultats d'examen en vue d'une publication par la presse ou sur les sites internet de sociétés de droit privé : OUI  
 Communication des résultats d'examen, du nom et de l'adresse aux collectivités territoriales en vue d'une éventuelle remise de récompense : OUI

Pièces justificatives à joindre : **AUCUNE**

⑪

①	L'identité doit correspondre à celle de votre pièce d'identité qui sera présentée le jour des épreuves. Si ce n'est pas le cas, <b>rectifiez l'erreur en rouge</b> et joignez une copie de votre pièce d'identité avec la confirmation d'inscription. Le Numéro d'inscription est celui indiqué sur le relevé de notes des épreuves anticipées.	
②	Vous pouvez modifier votre adresse en ligne. <b>Si vous changez d'adresse après le 01 décembre 2017, signalez-le rapidement au Bureau des examens</b> , sinon vous ne recevrez pas votre convocation ni votre relevé de notes.	
③	Téléphone et mail sont des informations indispensables à renseigner obligatoirement. Faites attention à les saisir correctement.	
④	- <b>INDIVIDUEL</b> : c'est le cas général. - <b>CNED NON SCOLAIRE</b> (cours à la carte à inscription libre)	
⑤	C'est la zone géographique de rattachement	
⑥	Série : ES, L ou S – Option en S : SVT Spécialité : - en ES : EA, SSP, maths, ... - en L : LVA, LV3, maths, - en S : maths, physique, SVT	<b>Attention à la saisie : une erreur de choix peut être très grave de conséquence !!! Aucun changement ne sera accepté après la date de retour de la confirmation d'inscription</b>
⑦	En saisissant votre numéro d'inscription, les notes des épreuves anticipées de 1 <sup>ère</sup> sont automatiquement reportées pour l'obtention du baccalauréat général 2015 (sauf en cas de changement d'académie). En cas d'anomalie ou de changement d'académie, joignez votre relevé de notes de première ou le dernier relevé de notes pour les redoublants	
⑧	Vérifiez la LV1 et la LV2 que vous présenterez au baccalauréat <b>Pour la série L : ATTENTION !</b> - <u>la littérature étrangère en langue étrangère (LELE)</u> se rapporte à votre LV1 ou LV2. Si vous inversez vos LV1 et LV2 au bac, vérifiez que la LELE soit bien celle que vous étudiez - <u>arts</u> : attention au choix entre arts plastiques, histoire des arts, cinéma-audiovisuel, danse, musique ou théâtre	
⑨	<b>ATTENTION !</b> Vérifiez bien l'ordre de ces épreuves car le coefficient diffère entre la première (x 2, ou 3 pour les LCA) et la deuxième épreuve (x 1). Il n'est pas possible de choisir 2 épreuves d'arts, 2 langues vivantes, 2 LCA.	
⑩	Si vous répondez « OUI », votre résultat sera communiqué aux organismes privés de diffusion (y compris la presse quotidienne locale) et aux collectivités territoriales (commune, département, région)	
Ⓘ	Attention : pensez à joindre les pièces justificatives indiquées éventuellement dans ce cadre.	

### Relisez attentivement votre confirmation d'inscription

- ☞ elle engage votre choix d'épreuves
- ☞ si vous constatez une erreur, **modifiez la en rouge**
- ☞ elle a un caractère **DÉFINITIF** et **IRRÉVERSIBLE** : une fois signée et adressée au Rectorat – DEC 1, aucune modification ne pourra être prise en compte, même en cas d'erreur
- ☞ l'original de votre confirmation d'inscription signé doit être adressé par courrier recommandé au rectorat – DEC 1, avec toutes les pièces justificatives. Si les documents demandés ne sont pas fournis avant le 01 décembre 2017 (cachet de la poste faisant foi), votre candidature ne pourra pas être prise en compte
- ☞ afin d'éviter toute contestation ultérieure, faites une copie de votre confirmation d'inscription signée et conservez-la soigneusement
- ☞ elle fera foi en cas de recours.



## POINTS PARTICULIERS

### 1. Conservation de notes

Le candidat individuel (non scolarisé, salarié, stagiaire de la formation professionnelle continue, demandeur d'emploi, ainsi que le candidat scolarisé inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le ministre chargé des sports) **peut conserver, après un échec à l'examen** à sa demande et **pour chacune des épreuves du 1<sup>er</sup> groupe, dans la limite des 5 sessions** suivant la première session à laquelle il s'est présenté, en tant que candidat scolarisé ou relevant des catégories énumérées au présent alinéa, **les notes égales ou supérieures à 10/20** obtenues à ces épreuves. Il ne subit alors que les autres épreuves.

Ces dispositions ne s'appliquent qu'au candidat qui se présente dans la même série que celle où il a obtenu des notes dont il demande à conserver le bénéfice, à l'exception de règles particulières définies par arrêté ministériel. Le renoncement à un bénéfice de notes lors d'une session est définitif et seules les notes obtenues ultérieurement sont prises en compte pour l'attribution du diplôme. Pour le candidat mentionné au premier alinéa, à chaque

session, le calcul de la moyenne pour l'admission s'effectue sur la base des notes conservées et des notes obtenues aux épreuves nouvellement subies. **La conservation de notes ne donne plus droit à la mention.**

Pour les travaux personnels encadrés (TPE), la note peut être conservée tant que le candidat est sous statut scolaire (CNED scolaire, classe réglementée).

## 2. Epreuves anticipées non passées en 2016 :

Elles peuvent être passées en terminale si vous répondez aux conditions énumérées à l'article 3 de l'arrêté du 15/09/1993 relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat général et du baccalauréat technologique (<http://www.legifrance.com/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000362118>)

## 3. Épreuves facultatives (2 au maximum)

### Rappel :



Les définitions d'épreuves et les programmes sont disponibles sur le site internet de l'académie de Bordeaux, rubrique examens et concours - inscriptions. Consultez-les !

**En cas d'inscription, vous devez obligatoirement prendre connaissance des modalités propres à chacune des épreuves et ne pas vous désister. Toute absence à une épreuve facultative entraîne la note de 0 sur le relevé de notes.**

## 4. Candidats en situation de handicap

Un candidat en situation de handicap, ayant échoué au baccalauréat, peut conserver, à sa demande, et pour chaque épreuve dans la limite des 5 sessions suivant la première à laquelle il s'est présenté, le bénéfice des notes obtenues même inférieures à 10/20.

## 5. Calendrier des épreuves et conditions d'examen

Ces renseignements seront mis en ligne ultérieurement.

## 6. Changement de série entre la première et la terminale (ex : de 1<sup>ère</sup> S vers Tale ES)

Epreuves anticipées de 1 <sup>ère</sup> passées en 2016	Que se passe-t-il en terminale ?		
	ES	L	S
Français (/littérature) écrit et oral	⇒ Vous conservez les notes de 1 <sup>ère</sup>		
TPE	⇒ L'épreuve n'existe pas La note obtenue lorsque vous étiez candidat scolaire est perdue		
Sciences	Si vous étiez en 1 <sup>ère</sup> L, vous conservez votre note	Si vous étiez en 1 <sup>ère</sup> ES, vous conservez votre note	L'épreuve n'existe pas La note obtenue en ES ou en L est perdue
	⇒ Si vous étiez en 1 <sup>ère</sup> S ou technologique, vous pouvez être dispensé(e) ou passer l'épreuve anticipée écrite en même temps que les autres épreuves prévues en T <sup>ale</sup>		

## 7. Vous redoublez votre terminale

dans la même série (ex : de T <sup>ale</sup> ES vers T <sup>ale</sup> ES)	dans une autre série (ex : de T <sup>ale</sup> S vers T <sup>ale</sup> L)
Vous pouvez conserver les notes supérieures ou égales à 10, (épreuves anticipées compris) <b>La conservation de notes ne donne plus droit à la mention.</b>	Vous repasser toutes les épreuves de la terminale dans laquelle vous vous êtes inscrit (e).

## 8. Vous triplez votre terminale

Vous avez passé vos épreuves anticipées en juin 2015 : **vous ne pouvez conserver que les notes supérieures ou égales à 10** des épreuves anticipées, selon les nouvelles modalités.

## 9. Education Physique et Sportive (EPS)

Vous n'avez pas de note d'EPS, ou ne souhaitez pas conserver la note obtenue en 2017

	<b>En établissement privé hors contrat ou au CNED</b>
<b>Vous êtes apte</b>	Les épreuves se déroulent en contrôle ponctuel terminal. Vous choisissez un couple d'épreuves parmi <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3*500m / Badminton</li> <li>- 3*500m / Tennis de table</li> <li>- Gymnastique / Tennis de table</li> <li>- Gymnastique / Badminton</li> <li>- Sauvetage / Badminton</li> </ul>
<b>Vous présentez une inaptitude totale (dispense)</b>	Vous saisissez : INAPTE
<b>Vous présentez une inaptitude partielle</b>	Vous saisissez : CHOIX EPREUVE EPS AMENAGEE

**Inaptitude** : Vous devez faire les formalités à l'infirmerie du lycée Jean Mermoz et recevoir en retour un certificat médical d'inaptitude signé du médecin agréé par le rectorat de Rouen. Vous en faites une copie

### PIECES A JOINDRE A L'ORIGINAL DE LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION

<b>OBLIGATOIRE</b>	<p>Vous êtes français(e), âgé(e) de 16 à 25 ans au moment de l'inscription :</p> <p><input type="checkbox"/> copie de l'attestation de recensement (à demander à votre mairie) ou</p> <p><input type="checkbox"/> copie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC)</p> <p><b>Attention : l'Attestation d'initiation aux premiers secours n'est pas valable</b></p>
<b>SELON LE CAS</b>	<p><b>Candidat venant d'une autre académie</b></p> <p><input type="checkbox"/> Copie du relevé de notes des épreuves anticipées et/ou des épreuves terminales</p> <p><input type="checkbox"/> copie de la pièce d'identité</p> <p><b>Conservation de notes, cas particuliers</b></p> <p><input type="checkbox"/> Justificatif(s) de situation dérogatoire (pour les épreuves anticipées par exemple)</p> <p><input type="checkbox"/> Copie du relevé de notes des épreuves anticipées et/ou des épreuves terminales</p> <p><b>Dispense ou inaptitude d'EPS</b></p> <p><input type="checkbox"/> Certificat médical d'inaptitude ou de dispense d'EPS</p>



En savoir plus

- <http://www.education.gouv.fr/cid2570/la-voie-generale-au-lycee.html>
- <http://eduscol.education.fr/cid46205/epreuves-du-baccalaureat-general.html>
- <http://www.ac-rouen.fr/examens/>

**BACCALAUREAT GENERAL**  
**SERIE ECONOMIQUE ET SOCIALE (ES)**

DESIGNATION	COEFFICIENT	NATURE DE L'EPREUVE	DUREE
<i>EPREUVES ANTICIPEES</i>			
1. Français	2	Ecrite	4 h 00
2. Français	2	Orale	20 min
3. Sciences	2	Ecrite	1 h 30
Travaux personnels encadrés	(Points > 10) * 2	Orale	30 min pour un groupe de 3 candidats *
<i>EPREUVES TERMINALES</i>			
4. Histoire – Géographie	5	Ecrite	4 h 00
5. Mathématiques	5 ou 5 + 2 <sup>(1)</sup>	Ecrite	3 h 00
6. Sciences économiques et sociales	7 ou 7 + 2 <sup>(1)</sup>	Ecrite	4 h 00 ou 4 h 00 et 1 h00 <sup>(1)</sup>
7. Langue vivante 1	3	Ecrite + Orales <sup>(2)</sup>	3 h 00
8. Langue vivante 2	2	Ecrite + Orales <sup>(2)</sup>	2 h 00
9. Philosophie	4	Ecrite	4 h 00
10. Education physique et sportive	2	CCF**	
11. Epreuve de spécialité (une au choix)			
Sciences sociales et politiques <sup>(1)</sup>	2	Ecrite	1 h 00
ou Economie approfondie <sup>(1)</sup>	2	Ecrite	1 h 00
ou Mathématiques <sup>(1)</sup>	2	Ecrite	Intégrée à l'épreuve obligatoire
<i>EPREUVES TERMINALES FACULTATIVES</i> <i>(deux au maximum)</i>			
Langue vivante étrangère 3	1 <sup>ère</sup> épreuve choisie : (points > 10) * 2	Orale	20 min
Arts : Théâtre ou Arts Plastiques		Orale	30 min
EPS : Basket ou Natation	2 <sup>ème</sup> épreuve choisie: (points > 10)	Pratique	
Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) : Latin	(points > 10) * 3 si épreuve de rang 1	Orale	15 min

\* La durée de l'épreuve est fonction du nombre des candidats par groupe, sur une base de 10 minutes par candidat.

\*\* CCF: contrôle en cours de formation

<sup>(1)</sup> Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité.

<sup>(2)</sup> Une évaluation orale est effectuée en cours d'année, ou sous forme d'évaluation ponctuelle pour les candidats individuels.

**Une même langue vivante étrangère, une même langue ancienne ne peut être évaluée plusieurs fois au titre des épreuves obligatoires ou facultatives.**

Rappel des langues vivantes évaluées au Centre de DAKAR :  
**Allemand, Anglais, Arabe littéral, Espagnol, Italien, Portugais.**

**BACCALAUREAT GENERAL**  
**SERIE LITTERAIRE (L)**

DESIGNATION	COEFFICIENT	NATURE DE L'EPREUVE	DUREE
<i>EPREUVES ANTICIPEES</i>			
1. Français et Littérature	3	Ecrite	4 h 00
2. Français et Littérature	2	Orale	20 min
3. Sciences	2	Ecrite	1 h 30
Travaux personnels encadrés	(Points > 10) * 2	Orale	30 min pour un groupe de 3 candidats *
<i>EPREUVES TERMINALES</i>			
4. Littérature	4	Ecrite	2 h 00
5. Histoire – Géographie	4	Ecrite	4 h 00
6. Langue vivante 1	4	Ecrite + Orale	3 h 00 et 20 min
7. Langue vivante 2	4	Ecrite + Orale	3 h 00 et 20 min
8. Littérature Etrangère en Langue Etrangère (LELE)	1	Orale	10 min
9. Philosophie	7	Ecrite	4 h 00
10. Education physique et sportive	2	CCF**	
11. Epreuve de spécialité (une au choix)			
Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) : Latin	4	Ecrite	3 h 00
ou Langue vivante 1 ou 2 approfondie	4	Orale	30 min
ou Langue vivante 3	4	Orale	20 min
ou Mathématiques	4	Ecrite	3 h 00
<i>EPREUVES TERMINALES FACULTATIVES</i> <i>(deux au maximum)</i>			
Langue vivante étrangère 3	1 <sup>ère</sup> épreuve choisie : (points > 10) * 2	Orale	20 min
Arts : Théâtre ou Arts Plastiques		Orale	30 min
EPS : Basket ou Natation	2 <sup>ème</sup> épreuve choisie: (points > 10)	Pratique	
Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) : Latin	(points > 10) * 3 si épreuve de rang 1	Orale	15 min

\* La durée de l'épreuve est fonction du nombre des candidats par groupe, sur une base de 10 minutes par candidat.

\*\* CCF: contrôle en cours de formation

**Une même langue vivante étrangère, une même langue ancienne ne peut être évaluée plusieurs fois au titre des épreuves obligatoires ou facultatives.**

Rappel des langues vivantes évaluées au Centre de DAKAR :  
**Allemand, Anglais, Arabe littéral, Espagnol, Italien, Portugais**

**BACCALAUREAT GENERAL**  
**SERIE SCIENTIFIQUE (S)**

DESIGNATION	COEFFICIENT	NATURE DE L'ÉPREUVE	DURÉE
<i>ÉPREUVES ANTICIPÉES</i>			
1. Français	2	Ecrite	4 h 00
2. Français	2	Orale	20 min
Travaux personnels encadrés	(Points > 10) * 2	Orale	30 min pour un groupe de 3 candidats *
<i>ÉPREUVES TERMINALES</i>			
3. Histoire – Géographie	3	Ecrite	3 h 00
4. Mathématiques	7 ou 7 +2 <sup>(1)</sup>	Ecrite	4 h 00
5. Physique - Chimie	6 ou 6 + 2 <sup>(1)</sup>	Ecrite et Pratique <sup>(2)</sup>	3 h 30 + 1 h 00
6. Sciences de la vie et de la terre	6 ou 6 + 2 <sup>(1)</sup>	Ecrite et Pratique <sup>(2)</sup>	3 h 30 + 1 h 00
7. Langue vivante 1	3	Ecrite et Orale <sup>(3)</sup>	3 h 00
8. Langue vivante 2	2	Ecrite et Orale <sup>(3)</sup>	2 h
9. Philosophie	3	Ecrite	4 h 00
10. Education physique et sportive	2	CCF**	
11. Epreuve de spécialité (une au choix)			
Physique - Chimie <sup>(1)</sup>	2	Ecrite	1 h 00
ou Sciences de la vie et de la terre <sup>(1)</sup>	2	Ecrite	1 h 00
ou Mathématiques <sup>(1)</sup>	2	Ecrite	Intégrée à l'épreuve obligatoire
<i>ÉPREUVES TERMINALES FACULTATIVES</i> <i>(deux au maximum)</i>			
Langue vivante étrangère 3	1 <sup>ère</sup> épreuve choisie : (points > 10) * 2	Orale	20 min
Arts : Théâtre ou Arts Plastiques		Orale	30 min
EPS : Basket ou Natation	2 <sup>ème</sup> épreuve choisie: (points > 10)	Pratique	
Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) : Latin	(points > 10) * 3 si épreuve de rang 1	Orale	15 min

\* La durée de l'épreuve est fonction du nombre des candidats par groupe, sur une base de 10 minutes par candidat.

\*\* CCF: contrôle en cours de formation

<sup>(1)</sup> Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité

<sup>(2)</sup> La partie pratique de l'épreuve est réservée aux candidats des établissements scolaires publics et privés sous contrat.

<sup>(3)</sup> Une évaluation orale est effectuée en cours d'année, ou sous forme d'évaluation ponctuelle pour les candidats individuels.

**Une même langue vivante étrangère, une même langue ancienne ne peut être évaluée plusieurs fois au titre des épreuves obligatoires ou facultatives.**

Rappel des langues vivantes évaluées au Centre de DAKAR :

**Allemand, Anglais, Arabe littéral, Espagnol, Italien, Portugais**